

Andrzej Dziubiński

LA FABRICATION ET LE COMMERCE DU SUCRE AU MAROC AUX XVI^e ET XVII^e SIÈCLES

La culture de la canne à sucre et la fabrication du sucre remontent au Maroc au IX^e siècle, mais leur plus grand développement correspond au règne de la dynastie saadienne¹. La principale région de la culture de la canne à sucre au Maroc était la vallée du Sous longue d'env. 150 km. Elle est fermée à l'Est par le massif volcanique du Siroua, à l'Ouest elle est baignée par l'océan Atlantique. Sa largeur moyenne d'env. 30 km est déterminée par les chaînes montagneuses du Haut Atlas et de l'Anti-Atlas. Grâce aux eaux phréatiques et à la fonte printanière des neiges dans le Haut Atlas, la vallée a une bonne irrigation, compte tenu des conditions marocaines. Les sols y sont fertiles. Selon A. Bernard, « ce n'est plus le Tell, mais ce n'est pas encore le Sahara. Avec son atmosphère sèche et ses eaux abondantes, c'est, si l'on veut, une petite Egypte, mais c'est un bien pauvre Nil que l'Oued Sous »². C'est que les proportions doivent être gardées dans cette comparaison.

¹ La première étude sur le sucre au Maroc, très succincte, est de A. Berbrugger, *La canne à sucre et les Chérifs du Maroc au XVI^e s.*, « Revue Africaine », vol. VI, Paris 1862, n^o 32, pp. 116 - 119. Depuis, c'est P. Berthier qui, il y a une trentaine d'années, a entrepris des recherches archéologiques dont les résultats ont été publiés sous le titre : *Les anciennes sucreries du Maroc et leurs réseaux hydrauliques*, vol. 1 - 2, Rabat 1966.

² A. Bernard, *Le Maroc*, Paris 1932, p. 164.

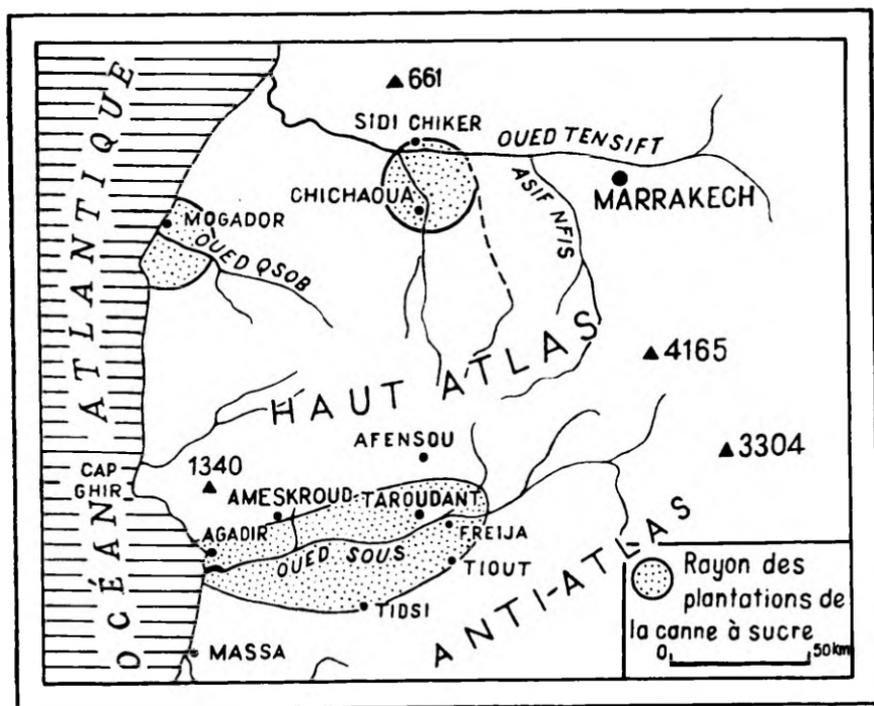
Toute l'étendue de la vallée n'était pas cultivée. A la fin du XIX^e siècle, le voyageur Ch. de Foucauld avait remarqué que dans une bande seulement d'une largeur totale d'env. 7 à 10 km de part et d'autre de l'Oued Sous s'étendaient des cultures, principalement depuis la ville de Taroudant jusqu'à l'océan, soit sur une distance de 80 km. Au déclin du Moyen Age, l'irrigation de la vallée était, il est vrai, plus abondante du fait du boisement plus important qu'aujourd'hui des versants montagneux, mais une grande partie des sols précédemment cultivés avait été changée en pâturages restant aux mains des tribus nomades. Au XVI^e siècle, sous les Saadiens qui avaient fait de la vallée du Sous le berceau de leur domination, les nomades avaient dû quitter les terrains agricoles qu'ils occupaient³. Malgré cela, les agriculteurs qui, à l'époque présaadienne, cultivaient principalement l'orge, avaient dû rendre, après 1516, une grande partie du sol pour les plantations de la canne à sucre. De la canne dont la culture n'a pas disparu depuis son introduction au Maroc par les Arabes, quoiqu'elle ait connu diverses vicissitudes.

On plantait autrefois aussi la canne à sucre dans les régions du Maroc situées plus au nord. Au début du XIV^e siècle, Al Omari citait les environs de Marrakech, donc la vallée d'Asif Nfis creusée dans les versants nord du Haut Atlas, où il devait se trouver un nombre plus important de moulins à sucre que dans le Sous. Il mentionne aussi des plantations dans les environs de Salé et de Ceuta⁴. Au XVI^e siècle, des moulins à sucre et des plantations se trouvaient aussi dans la province maritime du Haha sur l'Oued Qsob.

L'Espagnol Luys del Marmol et Jean-Léon l'Africain citent en outre les plantations de la canne à sucre de Khemis Matghara

³ A. Dziubiński, *Les Chorfa Saadiens dans le Sous et à Marrakech jusqu'en 1525*, « Africana Bulletin », Varsovie 1969, n° 10, pp. 31 - 51.

⁴ Al Omari, *Masalik el Absar fi Mamalik el Amsar. L'Afrique, moins l'Egypte*. trad. et annoté par Gaudefroy-Demombynes, Paris 1927, pp. 176, 196. Cf. G. Deverdun, *Marrakech des origines à 1912*, vol. I, Rabat 1959, pp. 47, 284 - 286. Al Omari avait des informations contradictoires sur la qualité du sucre marocain au XIV^e s. D'après lui, le raffinage permettait d'obtenir des demi-produits nommés *qand* et *sukkor mukarrar* qui servaient à la fabrication du sucre d'une qualité moyenne. Cependant il semble connaître le sucre blanc marocain égal en qualité au sucre d'Egypte.



(Hamiz Metagara), relativement près de Fès, en bordure de la route allant de cette ville dans la province du Tadla⁵. Ces plantations avaient été créées en 1492 par des émigrants musulmans de Grenade. Elles ont cependant été détruites en septembre 1545 sur l'ordre du chérif Mohammed ech Cheikh et les planteurs, env. 300 Morisques, massacrés. Bien que cet acte de terreur, commis par le Saadien pendant la guerre menée en ce temps par lui pour Fès avec le dernier sultan ouattaside, ait été dicté, comme l'affirment les sources, par le désir d'exercer une pression sur l'adversaire, nous pouvons y voir aussi une motivation économique. Probablement, la destruction des cultures de la canne à sucre dans les frontières de l'Etat des Ouattasides dans le nord du Maroc était

⁵ *L'Afrique de Marmol de la traduction de Nicolas Perrot sieur d'Ablancourt* (dans la suite cité *Marmol*), vol. II, Paris 1667, p. 155. Le chroniqueur turco-égyptien Mustafa Djennabi appelle cette localité Ain el Khemis (E. Fagnan, *Extraits inédits relatifs au Maghreb*, Alger 1924, p. 343)

due à la crainte de l'éventuelle concurrence de ces plantations pour les cultures analogues du Sous saadien. Après la conquête du Maroc par la dynastie saadienne (1549), il manque pour la seconde moitié du XVI^e siècle d'informations sur les plantations de la canne à sucre au nord de la rivière d'Oumm er Rbia.

Les débuts de la culture intense de la canne à sucre dans le Sous, dans les environs de Taroudant, menée sous le patronage de l'Etat des Saadiens, datent de 1516⁶. Ces débuts et la première étape de la fabrication du sucre dans cette région sont attachés à la personne du chérif Mohammed ech Cheikh.

Sans doute l'observation de la culture de cette plante, menée en ce temps principalement par les habitants entreprenants de Tiout et de Tidsi, deux villes situées à env. 30 km au sud-est et au sud-ouest de Taroudant, avait donné au chérif l'idée de développer les plantations sur une grande échelle. En ce temps, la vente du sucre brun (mélasse), malhabilement purifié, se faisait essentiellement dans les frontières du Maroc, à Marrakech et à Fès, mais certaines quantités allaient même au-delà du Sahara, parvenant par l'intermédiaire des marchands noirs jusqu'au Soudan⁷. A Tiout, l'unique moyen de paiement était la poudre d'or (*tibr*), et bien que les marchands soudanais y aient acheté non seulement le sucre, cette marchandise devait constituer un important pourcentage des revenus de la ville dans le commerce avec le Soudan.

Tidsi et Taroudant avaient reconnu le pouvoir saadien dès 1514, et comme Tiout était resté encore un certain temps indépendant, les efforts de Mohammed ech Cheikh s'étaient concentrés sur l'agrandissement de Taroudant destiné à devenir capitale de la province et centre des plantations. Caractéristique sous ce rapport est la phrase de Diego de Torres : « *y juntamente plantaron* [les Saadiens — A.D.] *por la comarca muchas cañas de açúcar y hizieron un ingenio que fue el fundamento de perseverar en aquella pobla-*

⁶ D. de Torres, *Relación del origen y suceso de los xarifes y del estado de los reinos de Marruecos, Fez y Tarudante*, élaboré et annoté par Mme M. García-Arenal, Madrid 1980, p. 66 (édition originale : Séville 1586).

⁷ J. L. l'Africain, *Description de l'Afrique*, nouvelle édition trad. de l'italien par A. Epaulard et annotée par A. Epaulard, T. Monod, H. Lhote et R. Mauny, Paris 1956, vol. I, pp. 89, 93.

ción »⁸. En instaurant dans le Sous la sécurité publique, inconnue dans la province depuis la chute des Mérinides dans le sud du Maroc au milieu du XIV^e siècle, et en se soumettant les nomades dont une partie ont été expulsés de la vallée, Mohammed favorisait l'afflux de la main-d'oeuvre salariée depuis les villages berbères vers les plantations, les moulins à sucre ou dans la ville. La magnificence de Taroudant agrandi par Ech Cheikh était due au sucre, la ville comptait au milieu du XVI^e siècle env. 20 000 habitants, avec un grand pourcentage d'artisans.

En 1541, comme l'indiquent les sources, un certain Juif converti à l'islam, du nom de Gazi Moussa, aidé en cela par des Portugais faits prisonniers à Santa Cruz (Agadir), introduisit au Maroc de meilleurs procédés de mouture de la canne et de raffinage du sucre, en construisant des moulins perfectionnés tout d'abord dans les environs de Tiout⁹. Il a été nommé par le chérif administrateur général de toutes les raffineries du sucre dans le Sous. Depuis, le sucre marocain commença à concurrencer sur le marché européen le sucre portugais et espagnol des îles atlantiques.

Au Maroc, les moulins à sucre (*al ma'asir al sukkariyat*) utilisaient uniquement la force motrice de l'eau, comme l'indiquent leurs ruines conservées ainsi que la terminologie des sources portugaises où ils sont toujours appelés *engenhos d'açucar*, et où manquent totalement les *trapiche* ou les dispositifs plus petits destinés à broyer la canne, mis en marche par la force motrice animale ou humaine¹⁰. En comparant les résultats des fouilles archéologiques de P. Berthier à ce qui a été établi par M. Kula pour le Brésil, on peut constater que les sucreries marocaines des XVI^e - XVII^e siècles appartenaient aux plus grandes fabriques de ce type fonctionnant à cette époque. L'eau était acheminée jusqu'à la sucrerie par un aqueduc long d'env. 700 à 2400 m, construit, comme tout le reste, avec du pisé (*tabia*). Le diamètre moyen de la principale roue

⁸ D. de Torres, *loc. cit.*

⁹ Marmol, vol. II, pp. 30, 31 ; aussi vol. I, p. 482.

¹⁰ Cf. F. Mauro, *Le Portugal et l'Atlantique au XVII^e s., 1570 - 1670. Etude économique*, Paris 1960, p. 204, aussi pp. 184 et suiv. ; M. Kula, *Początki czarnego niewolnictwa w Brazylii [Les débuts de l'esclavage noir au Brésil]*, Wrocław 1970, pp. 72 - 80 ; P. Berthier, *op. cit.*, vol. I, pp. 233 - 238.

hydraulique, le puisard, était de 5 m. La halle aux machines, en général de 400 m² de surface, réunissait trois agrégats pour broyer la canne. De même la halle de raffinage du sirop (jusqu'à 700 m²) possédait presque toujours dans les installations déterrées au Maroc six fours chacune, soit une ligne technologique maximale permettant d'obtenir un produit de la plus haute qualité, autrement dit du sucre blanc. La sucrerie était en outre équipée de bassins de rétention d'une superficie allant jusqu'à vingt mille et quelques mètres carrés. Ils accumulaient l'eau acheminée par un canal depuis la roue motrice, et cette eau servait à l'irrigation de la plantation au moyen d'un système hydrotechnique. A titre d'exemple, selon les calculs de Berthier, les installations de la sucrerie de Chichaoua occupaient une superficie de 4 ha. En se fondant sur l'exemple du Brésil, puisque les informations sur le Maroc manquent, on peut dire que, pour desservir le moulin à sucre et la plantation, il fallait de cent et quelques dizaines à deux cent et quelques dizaines d'hommes, soit pour les 10 sucreries identifiées dans la province du Sous et leurs plantations il fallait employer environ 2000 ou 2500 hommes¹¹.

Les raffineries marocaines fabriquaient, depuis les années quarante du XVI^e siècle, plusieurs sortes de sucre : le sucre blanc (*blanco*), le sucre brun non purifié (*mascabados* et *panelas*) et la mélasse. Quel pouvait être le rendement d'un moulin à sucre marocain ? En 1563, d'après une des relations, il se trouvait dans la vallée du Sous 18 moulins qui avaient fabriqué au total 80 000 arrobes de sucre, soit env. 1 187 000 kg, la production annuelle d'un moulin équivalant à env. 66 tonnes. Ce serait donc le rendement d'une sucrerie moyenne au Brésil à la même époque, c'est-à-dire 4 à 5000 arrobes (59,7 - 74,2 tonnes). Les moulins à sucre marocains appartenaient cependant, comme nous l'avons souligné ci-dessus, aux grands établissements, et ceux-ci obtenaient au Brésil un rendement annuel de 7 - 8000 arrobes (104 - 119 tonnes)¹². Est-ce que donc le nombre indiqué de 18 moulins dans le Sous en

¹¹ M. Kula, *op. cit.*, p. 89 ; P. Berthier, *op. cit.*, vol. I, pp. 136 et suiv.

¹² *Les sources inédites de l'histoire du Maroc. Dynastie Saadienne*, Archives et Bibliothèques de Portugal, éd. H. de Castries (cité plus bas SIHM), doc. XXXVI, p. 106, et M. Kula, *op. cit.*, p. 37.

1563 était conforme à l'état de fait ? Torres, venu au Maroc en 1546, et qui a séjourné dans le Sous depuis 1550, écrivait sur sept moulins à sucre fonctionnant dans la région, et l'Anonyme portugais, qui avait passé 17 ans au Maroc (1578 - 1596), a indiqué dans sa *Copia do emperio e reinos dos Xarifes na berberia em Africa*, que dans la province du Sous fonctionnaient uniquement 8 moulins à sucre¹³. Berthier, en revanche, n'a localisé dans le Sous que 10 ruines de sucreries. Ces chiffres sont étonnamment concordants. Il est difficile de supposer que des travaux d'ingénierie occupant plusieurs hectares aient pu disparaître sans trace : il se peut donc qu'il n'y en ait jamais eu dans le Sous plus de 10, et pour cette raison, tendant après 1578 à augmenter la production du sucre, les Saadiens ont aménagé de nouvelles plantations et des moulins dans le Haha et dans le Haouz de Marrakech¹⁴. S'il en était ainsi, les 80 000 arrobes divisés par 10 moulins donnent 118,7 tonnes (8000 arrobes) par an, ce qui équivaut à une production correspondant à la grandeur de ces usines construites au XVI^e siècle au Maroc. Le rendement dépendait évidemment de nombreux facteurs supplémentaires, dont la qualité de la canne, les conditions atmosphériques, pédologiques, etc.

Les moulins étaient pris à ferme par des Juifs, principaux possesseurs de capitaux dans les villes du sud du Maroc, du fait qu'ils s'occupaient d'usure interdite légalement aux musulmans. Des ghettos (mellah) juifs se trouvaient dans tous les emporia importants du commerce marocano-soudanais et, sur le territoire du Sous, c'étaient en même temps des centres de l'économie fondée sur les plantations. Selon les informations de Jean-Léon l'Africain et de Marmol, à Taroudant se trouvaient deux mellahs groupant mille familles de Juifs indigènes et lusitano-espagnols, à Tiout il y avait deux cents familles, de même qu'à Tidsi. Parfois les moulins à sucre étaient pris à ferme par des chrétiens, principale-

¹³ D. de Torres, *op. cit.*, p. 148 ; H. de Castries, *Une description du Maroc sous le règne de Moulay Ahmed el Mansour (1596)*, Paris 1909, p. 42.

¹⁴ M. al Fištāli, *Manāhil al sāfā fi habāri al mulūk al šurafā*, Rabat 1964, p. 185 ; *Nozhet el Hādi. Histoire de la dynastie saadienne au Maroc (1511 - 1670)*, par M. Eloufrani, texte arabe et trad. par O. Houdas, Paris 1889, p. 261.

ment des Anglais (p. ex., John Wakeman, George Tomson à Azrou) et des Français, surtout après les banqueroutes juives dans les années quatre-vingt du XVI^e siècle. Vers 1545, le bail annuel d'un moulin s'élevait à 7500 mithkals (dinars)¹⁵.

Les bails étaient multiannuels et les fermiers étaient tenus de veiller à l'entretien et à l'approvisionnement en céréales des travailleurs des sucreries¹⁶. Comme cependant l'industrie sucrière et les plantations étaient un monopole du sultan, tous les travaux réclamant une grande dépense de forces et de moyens étaient exécutés par les sujets dans le cadre des prestations à l'Etat, à la ressemblance peut-être des prestations en travail imposées en 1580 aux habitants du Sous et de l'Anti-Atlas par Ahmed el Mansour, où la population, répartie en ce qu'on appelait « les selles » (de 15 familles chacune), entretenait les voies de communication du makhzen¹⁷. Un tel système de travail obligatoire pouvait concerner également la construction des canaux d'irrigation et des aqueducs ainsi que des sucreries elles-mêmes. C'est peut-être cette exploitation de la population rurale sédentaire sous le règne d'El Mansour qu'avait à l'idée l'auteur de la *Chronique anonyme de la dynastie saadienne* quand il écrivait que « de son temps les campagnes eurent à souffrir, tandis que les citadins et les soldats réalisèrent des profits »¹⁸.

Bien que toutes les sucreries aient été propriété du souverain, autrement dit de l'Etat, Marmol distinguait les plantations strictement privées (*mulk*) du sultan Abdallah el Ghalib (1557 - 1574), par exemple dans les environs de la kasba de Freija située à 11 km à l'est de Taroudant¹⁹. Ce seraient donc comme les biens de la mense du souverain, à la distinction des autres biens de l'Etat. Nous ne disposons pas à leur sujet d'informations plus détaillées.

¹⁵ D. de Torres, *op. cit.*, p. 148. Le dinar saadien contenait 3,5 g d'or.

¹⁶ *Nozhet el Hādi...*, p. 302 : « [en 1602] les grains des pressoirs [*zar al ma'āsir*] devant être exclusivement fournis par les juifs et les chrétiens ».

¹⁷ L. Justinard, *Notes sur l'histoire du Sous au XVI^e s. Carnet d'un lieutenant d'el Mansour*, « Archives Marocaines », vol. XXIX, Paris 1933, pp. 169 et suiv.

¹⁸ E. Fagnan, *op. cit.*, p. 413.

¹⁹ Marmol, vol. II, pp. 31, 33 (*Faraycha*) « ces campagnes, dont une partie luy appartient en propre ».

On sait uniquement que ces biens, comme les autres plantations et les moulins à sucre, étaient gardés par des garnisons militaires (300 hommes à cheval) sous le commandement de kaïds ; à Freija avait même été construite une kasba.

L'utilisation de moyens de sécurité aussi poussés (des garnisons à une distance d'une quinzaine à vingt et quelques kilomètres se trouvaient, en outre, dans les environs de Gared sur l'Oued Tiout, à Tiout même, à Taroudant, Tidsi, Afensou ainsi qu'à Ameskrout, Tildi, Azrou et Agadir) ne venait pas de la crainte des révoltes de la main-d'oeuvre. Elle avait son origine dans le soulèvement des Berbères, très dangereux pour les Saadiens, dans le Haut Atlas dans les années 1551 - 1553. Le soulèvement avait eu des causes fiscales et religieuses et s'est étendu même à la région montagneuse au nord de Taroudant, donc là où, plus tard, stationnait la garnison d'Afensou. Pendant le soulèvement avaient probablement pour la première fois été détruits certains moulins à sucre. C'est ce que semble indiquer l'information qu'après avoir étouffé la première phase de la révolte dans la région submontagneuse de l'Atlas dans le Sous, le sultan Mohammed ech Cheikh avait procédé, en 1552, à une inspection des sucreries²⁰. Définitivement, un accord avec les montagnards n'est intervenu qu'en 1557. En 1580, Ahmed el Mansour devait à son tour pacifier l'Anti-Atlas jusque-là fidèle aux Saadiens.

On n'a aucune information sur les révoltes de la population et des travailleurs des plantations dans la vallée du Sous ou dans le Haha jusqu'à l'épidémie de la peste de 1598. Cela peut-être parce que ceux qui étaient employés dans les plantations étaient, aux termes de Marmol, des « laboureurs et gens des champs, qui travaillent aux moulins à sucre avec quelques esclaves chrétiens »²¹. C'était donc la population agricole locale ainsi que, comme le mentionne le même auteur, des montagnards berbères Masmouda originaires des villages situés sur les versants sud du Haut Atlas. Pour la population montagnarde qui souffrait souvent de la faim, la possibilité d'avoir un salaire saisonnier supplémentaire, surtout en desservant les moulins à sucre, était une véritable chance

²⁰ D. de Torres, *op. cit.*, p. 231.

²¹ Marmol, vol. II, p. 31.

d'améliorer son existence matérielle. Marmol l'indique expressément quand il parle de l'élévation du niveau de vie de cette population employée dans les sucreries²². Il n'y a par contre dans les sources aucune information sur le travail dans les plantations d'esclaves noirs soudanais. Les esclaves noirs étaient en effet, tout d'abord, très chers, secondement, travaillant sous la contrainte et dans des conditions spécifiques, ils étaient plus enclins aux révoltes (nous en avons de nombreux exemples dans les plantations portugaises) que les paysans du lieu, habitués depuis des siècles à une forme définie d'assujettissement. On ne pourrait faire état de grandes importations d'esclaves soudanais au Maroc qu'après 1591, quand l'Etat des Songhaï a été conquis par les Marocains. Cependant, une lecture attentive des deux chroniques soudanaises : *Tarikh es Soudan* et *Tarikh el Fettach*, ne justifie pas cette supposition, car à part l'information sur la déportation de Tombouctou à Marrakech des éminentes personnalités songhaïennes en qualité d'otages, il n'y a aucune mention sur l'exportation d'esclaves noirs. Seuls la *Chronique anonyme* déjà mentionnée, à la date de 1591, et un des documents anglais de 1599, parlent du transport de Tombouctou à Marrakech, en plus de l'or, d'un grand nombre d'esclaves, filles et garçons²³. Dans le premier cas cependant on a affaire au butin que prend toujours le conquérant. Dans le second, il s'agit du tribut annuel pour le sultan, amené par le bacha marocain de Gao. C'étaient des convois exceptionnels n'ayant rien de commun avec la traite transsaharienne des esclaves noirs, pratiquée de date immémoriale, indépendamment de la conquête marocaine de 1591. Le silence des chroniques soudanaises sur l'éventuelle exportation massive des esclaves des bords du Niger au Maroc devient compréhensible si nous considérons que, dans les premières années de la conquête, après la maîtrise de la partie nord du Songhaï, les corps expéditionnaires marocains avaient dû mener de durs combats contre les armées de la province du Sud Dendi, combats à l'issue

²² *Ibidem*, p. 29 : « Tous les habitants sont Berbères de la tribu des Muçamoda, et plus illustres que ceux de Hea [Haha — A.D.], parce qu'ils sont plus riches et se traitent mieux, particulièrement ceux des villes qui s'employaient aux sucres et au labourage ».

²³ E. Fagnan, *op. cit.*, p. 418 ; SIHM, Angleterre, vol. II, doc. XLIX, p. 146, à la date du 4 août 1599.

plus d'une fois fatale pour les Marocains malgré leur supériorité technique. Dans les environs de Tombouctou ou de Gao on ne prenait pas d'esclaves, car cette partie du Soudan avait officiellement accepté la domination du sultan marocain. Restaient donc, pour faire des esclaves, les guerres contre les peuples païens Bambara et Mossi vivant au sud de Djenne, mais la chronique *Tarikh es Soudan*, la mieux informée en la matière, fait état des cas où l'on rendait la liberté aux prisonniers (*sic* !), et si les soldats emmenaient avec eux les païens saisis, ils les vendaient à Tombouctou à des trafiquants non définis de plus près²⁴. Il n'y avait donc aucune action, organisée par le makhzen saadien, d'importation d'esclaves soudanais après 1591, et, après 1598, quand la peste a décimé la population du Maroc et provoqué l'effondrement de son économie, on peut douter si une telle action ait pu intéresser quiconque en ce temps.

P. Berthier qui a effectué des fouilles archéologiques dans les ruines des sucreries et de leurs systèmes hydrotechniques, penche en revanche pour la thèse sur l'emploi dans les plantations marocaines des XVI^e - XVII^e siècles et à la fabrication du sucre des esclaves noirs²⁵. Subissant nettement la suggestion des exemples de l'histoire coloniale des Antilles et du Brésil, cet auteur invoque en plus trois arguments : premièrement, la toponymie, donc les appellations des constructions ou des lieux contenant le mot *Abid* (esclaves) et situés dans le voisinage direct des ruines des sucreries, par exemple *Ksour el Abid* (village des esclaves), *Rouda el Abid* (cimetière des esclaves), etc. ; deuxièmement, sa conviction personnelle que « le nègre est parfaitement adapté, beaucoup mieux que le blanc à coup sûr, au travail à la fois pénible et mécanique des plantations » ; troisièmement, que, dans les années 1591 - 1618, le Maroc importait de nombreux esclaves de Tombouctou alors que les chroniques de l'époque « se taisent pudiquement sur la question ». Analysons ces arguments. J'ai donné une réponse négative

²⁴ *Tarikh es Soudan* par Abderrahman ben Abdallah ben Imran ben Amir es-Sa'di, texte arabe et trad. par. O. Houdas, Paris 1964, pp. 275 et suiv. (avant 1595), *passim*.

²⁵ P. Berthier, *op. cit.*, vol. I, pp. 238 - 245. A la p. 242 : « Nous pensons pouvoir affirmer que la main-d'oeuvre employée sur nos plantations était, en grande majorité, une main-d'oeuvre servile noire ».

au dernier ci-dessus. Le deuxième argument dépasse le cadre d'une discussion proprement scientifique. Il nous reste le premier, apparemment logique. La toponymie à laquelle recourt Berthier pour étayer sa thèse est, dans ce cas, une preuve très fragile, tout simplement ce n'en est pas une. Sur le littoral atlantique du Maroc, comme l'écrivaient les éditeurs des *Sources inédites...*, la population locale attribuait en général toutes sortes de ruines, souvent d'origine musulmane, aux Portugais qui avaient occupé les côtes aux XV^e - XVI^e siècles. Analogiquement, la population du Maroc du Sud attribuait toutes sortes de ruines, surtout de dimensions importantes, aux Abid, c'est-à-dire aux armées régulières, composées d'esclaves noirs, du sultan Moulay Ismaïl (1672 - 1727) et de ses successeurs jusqu'au-delà du XIX^e siècle. Ce sultan, après avoir pacifié la population des diverses provinces, avait fait construire plusieurs dizaines de kasbas en différents points du pays et les avait garnies d'Abid. Dans les années soixante-dix du XVIII^e siècle encore, le sultan Sidi Mohammed (1757 - 1790), du fait des troubles dans la province du Sous, était obligé d'y tenir, selon le rapport de Padre Boltas, « *gran parte de sus negros que son sus mejores, y más fieles soldados* », alors que Ez Zaiani (dans l'*Al Boustan*) mentionnait les garnisons des Abid à Taroudant, Tata, Aqqa, Tisint et dans d'autres localités de cette province²⁶. Comme je l'ai remarqué plus haut, les Saadiens tenaient des garnisons militaires dans la région des plantations de la canne à sucre et des sucreries (p. ex. à Freija) pour les protéger contre les attaques des montagnards ou des nomades du *bled es siba*, et non pour garder les prétendus esclaves. Un rôle policier analogue incombait aux garnisons implantées par les Alaouites. Ce n'est pas l'armée qui veillait sur les esclaves, comme il résulterait du raisonnement de M. Berthier, mais les esclaves (Abid) servant dans l'armée gardaient aux XVII^e - XIX^e siècles la population libre. La toponymie en est un témoignage. *Ksour el Abid* signifie village des Abid, mais cela pouvait être prononcé et signifier plus tôt tout simplement *Ksar*, autrement dit *Kasr el Abid*,

²⁶ R. Lourido Díaz, *Marruecos en la segunda mitad del siglo XVIII. Vida interna : política, social y religiosa durante el sultanado de Sidi Muhammad b. Abd Allah, 1757 - 1790*, Madrid 1978, pp. 156 (lettre de Padre Boltas du 2 août 1777) et 177.

donc château (kasba) des Abid, ce dont témoignent les murailles défensives doubles de cette construction agrandie sans doute au temps où les deux sucreries voisines étaient depuis longtemps tombées en ruine.

L'immense majorité des travailleurs des plantations et des sucreries était donc constituée aux XVI^e et XVII^e siècles par les paysans berbères du lieu. En faveur de cette thèse parlent non seulement les témoignages de Marmol et de Torres. Les plantations de la canne à sucre avaient occupé les meilleurs sols de la vallée du Sous et leurs usagers précédents avaient probablement été expropriés en vertu du principe juridique théorique d'après lequel toute la terre du Maroc était propriété du sultan. De même le système d'irrigation de la vallée du Sous était passé, depuis les années trente du XVI^e siècle, sous le contrôle de l'Etat, ce qui limitait en la matière le rôle assumé jusque-là par les djemaas villageoises et tribales et subordonnait entièrement le paysan à la politique agraire du makhzen. Privés de terre, les paysans ont formé une masse de métayers ou de petits fermiers, s'embauchant au travail principalement dans les plantations de la canne à sucre en voie de développement. C'est une autre chose que de savoir que le gouvernement pouvait souvent ne pas procéder à l'expropriation mais uniquement imposer à la population rurale l'obligation de passer de la culture de l'orge et des cultures maraîchères à la plantation de la canne, et cela grâce à son contrôle sur le système d'irrigation, en recourant tout au plus à la contrainte policière-militaire. Nous restons en la matière dans la sphère des conjectures, mais une chose est sûre : les plantations n'étaient pas aménagées en des endroits fortuits, mais sur les meilleures terres au bord des rivières et irriguées. De là vient qu'aussi bien dans les sucreries que dans les plantations marocaines du XVI^e siècle devait être employée la main-d'oeuvre locale, et cela parle aussi en faveur des ouvriers berbères salariés, personnellement libres. Il faut en effet prendre en considération l'existence dans la campagne marocaine d'un nombre important de métayers appelés *khammès*, dans le Sous plutôt *arbaa*, s'embauchant traditionnellement chez les paysans aisés pour $\frac{1}{5}$ ou $\frac{1}{4}$ de la récolte. Par la force des choses, cette couche de la population rurale a trouvé un emploi dans les plantations. Et là s'impose d'elle-même une ana-

logie avec la situation de la paysannerie égyptienne à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, privée de ses parcelles de terre du fait de l'extension par les Anglais de la culture du coton d'exportation.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, le Sous était une province très peuplée ; c'est ce qu'indique le *Kennach* ou notes de Brahim ben Ali ben Abdallah el Hasani de 1580²⁷. Les Berbères habitant cette province étaient depuis des siècles habitués au travail pénible des champs tant dans les montagnes, où étaient aménagées des terrasses sur les versants, que dans les vallées, où étaient construits de vastes systèmes d'irrigation. Ainsi le dense peuplement et le caractère agricole des occupations des habitants résolvaient dans une mesure suffisante le problème de la main-d'oeuvre des plantations, et cet argument parle lui aussi contre la nécessité d'employer des esclaves nègres importés. Là également nous pouvons invoquer une analogie avec l'Égypte, cette fois du début du XVI^e siècle, plus exactement la plantation et la grande sucrerie de Dairout dans le Delta ouest, où l'unique main-d'oeuvre était constituée par des ouvriers salariés²⁸.

Les plantations en extension et la production croissante du sucre avaient rendu urgent le problème de son écoulement. Bien que jusqu'au début des années quarante du XVI^e siècle ce sucre ait été de mauvaise qualité, le coût de sa production augmentait à ce point son prix de vente qu'au Maroc l'écoulement était limité, et sur le marché soudanais il restait peu important. Les Marocains utilisaient généralement le miel pour sucrer les aliments ; de toute manière, la population montagnarde de la province du Sous ne mangeait pas de sucre jusqu'aux temps les plus récents²⁹. L'unique issue pour les Saadiens était donc de nouer des contacts avec un

²⁷ L. Justinard, *op. cit.*, pp. 169 - 185.

²⁸ J. L. l'Africain, *Description...*, vol. II, p. 502 : « [Derotte, ville] Il existe à Derotte une très grande fabrique qui ressemble à un château et c'est là que se trouvent les pressoirs et chaudières pour extraire et cuire le sucre. Je n'ai jamais vu ailleurs autant d'ouvriers employés à cette fabrication. J'ai entendu dire par un fonctionnaire de la commune qu'on dépense par jour environ deux cents sarafs pour ces ouvriers ».

²⁹ J. Berque, *Notes sur l'histoire des échanges dans le Haut Atlas occidental*, « Annales E.S.C. », vol. III, Paris 1953, p. 305.

partenaire européen, mais le Portugal, à l'époque « gendarme de l'océan » dans cette partie du monde, s'y opposait.

A partir de 1505, les Portugais s'étaient rendus maîtres de l'embouchure du Sous et avaient construit, au lieu dit Agadir el Arba, le fort de Santa Cruz do Cabo de Gué. En 1514, ce fort, à l'origine privé, est passé dans la possession du roi, devenant, avec Safi, le principal comptoir portugais dans le Maroc du Sud. Si les Portugais, en plus de l'enlèvement des hommes en esclavage, s'adonnaient volontiers au troc avec les indigènes, ayant particulièrement en vue l'or soudanais pour lequel ils fournissaient des étoffes, et parfois de l'argenterie, ils ne s'intéressaient pas, du point de vue commercial, aux plantations de la canne à sucre. Celles-ci les intéressaient, par contre, en tant qu'élément renforçant économiquement, donc aussi militairement, les Saadiens, et en tant que concurrence éventuelle pour les plantations portugaises situées sur les îles de l'Atlantique. D'où le blocus par mer du littoral du Sous et, quand c'était possible, la saisie des navires espagnols et d'Europe occidentale pratiquant la « contrebande » dans les ports saadiens de Tafetna et de Tarkoukou, situés dans la province voisine — le Haha. L'offensive saadienne menée pendant plusieurs années avait limité en 1525 à trois milles de profondeur (env. 17 km) le terrain militairement contrôlé par la garnison de Santa Cruz. Au printemps de 1533, il s'en fallait de peu que le fort ne fût conquis par l'armée marocaine. Cependant, le 12 mars 1541 seulement, le fort et la ville de Santa Cruz, appelés depuis Agadir, se sont rendus aux Marocains. Ce succès a été accueilli par l'opinion marocaine de ce temps comme une grande victoire de l'islam dans la guerre sainte contre les infidèles. De fait, c'était avant tout un succès du point de vue de l'économie des plantations, et c'est ainsi que cet événement a été apprécié par Mohammed ech Cheikh quand il écrivait le lendemain de la victoire à son frère aîné Ahmed el Aredj, sultan de Marrakech, que ce serait « *principio de gran bien para las contrataciones de los açucares y las demas mercaderias de aquellos reinos* »³⁰. Cette appréciation est apparue être juste, car après quelques mois d'incertitude ont mouillé à Agadir les premiers navires français et espagnols. Du 8 décembre 1541 au

³⁰ D. de Torres, *op. cit.*, pp. 113, 110.

5 janvier 1542, donc en un temps des moins propices à la navigation, en rade d'Agadir étaient entrés neuf navires apportant des tissus en échange du sucre (« *e d'aqui tyram muitos açuqueiros* »), de l'indigo, de la cire et des peaux³¹.

La plus ancienne région méditerranéenne de fabrication du sucre, comprenant : l'Égypte, Chypre, la Crète, la Sicile et l'Andalousie, subissait au XVI^e siècle d'importantes mutations attachées au déplacement des voies commerciales vers l'océan Atlantique et à l'aménagement des plantations de la canne à sucre par les Portugais et les Espagnols en Afrique et dans l'hémisphère occidental. L'Égypte, qui était le plus gros producteur du sucre parmi ceux qui ont été énumérés, ainsi que les îles vénitiennes, approvisionnaient en sucre au XVI^e siècle une partie de l'Europe méridionale et l'Empire ottoman. Le sucre égypto-vénitien était acheminé par Lwów jusqu'en Pologne. Cependant, vu l'acroissement de la consommation de ce produit en l'espace d'un siècle, sur le marché méditerranéen a commencé à pénétrer le sucre atlantique, dont le marocain. En août 1551, par exemple, était arrivé à Livourne, directement d'Agadir, une cargaison de sucre sur un navire français³², et trente ans plus tard, la Toscane importait des dizaines de milliers d'arobes de sucre marocain, ce qui témoignait des capacités d'absorption du marché méditerranéen et de la crise de la production sucrière de cette zone, à l'exception de l'Égypte. Dans un rapport secret de Chypre, de mai 1559, A. Zane rapportait à la Seigneurie de Venise les dépenses disproportionnées par rapport aux bénéfiques supportées par la fabrication du sucre, constatant qu'il aurait été souvent beaucoup plus rentable de destiner ces sols les plus fertiles de l'île à la culture du blé³³.

En même temps, la fabrication du sucre dans les colonies portugaises et espagnoles connaissait, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, de graves perturbations. En 1552, un grand tremblement de

³¹ SIHM, Portugal IV, III, p. 7, Taroudant, le 5 janv. 1542.

³² J. Denucé, *L'Afrique au XVI^e s. et le commerce anversoïis*, Anvers 1937, p. 93.

³³ V. Lamansky, *Secrets d'état de Venise, documents, extraits, notices et études servant à éclaircir les rapports de la Seigneurie avec les Grecs, les Slaves et la Porte Ottomane à la fin du XV^e et au XVI^e s.*, Saint-Petersbourg 1884, p. 627, v. aussi p. 624.

terre dans les Açores et la peste d'une durée de plusieurs années, avaient détruit les plantations du lieu, éliminant l'archipel des producteurs du sucre³⁴. N'avaient pas non plus de grande signification les îles du Cap-Vert qui fournissaient en 1508 uniquement 4000 arrobes. Madère, en revanche, était au milieu du siècle un vrai géant du sucre avec ses 200 000 arrobes en 1570. Peu après cependant les déprédateurs de la canne à sucre, les rats, le manque de main-d'oeuvre dans les plantations et l'eau emportant la couche fertile du sol avaient entraîné une chute rapide de la production et la diminution des exportations. En 1581, Madère exportait à peine 38 260 arrobes de sucre, et en 1586 — 22 130 seulement. De même fléchit dans le même temps la fabrication du sucre dans l'île Saint Thomas dans le golfe de Guinée. São Tomé, qui exportait dans la première moitié du XVI^e siècle jusqu'à 150 000 arrobes, n'en produisait pas plus de 20 000 dans les années quatre-vingt du même siècle. Les révoltes des esclaves et les rats rongant les racines de la canne à sucre avaient eux aussi pour une grande part détruit ces plantations, le reste ayant été accompli par les Hollandais qui, en 1600, avaient mis le feu aux moulins³⁵.

Si on laisse pour le moment de côté le Brésil qui faisait en 1533 ses premiers pas dans la fabrication du sucre, presque en même temps que le Maroc saadien, les remarques faites sur les exportations du sucre des plantations portugaises peuvent se rapporter aux Grandes Antilles espagnoles. Je ne dispose pas de données numériques sur l'exportation, mais il suffit de remarquer qu'à Saint-Domingue l'apogée de la production avait été atteint en 1548, alors que dans l'île fonctionnaient 61 moulins (dont seulement 20 hydrauliques), mais en 1574 le nombre de sucreries actives avait déjà baissé à 30³⁶. Chaunu constate que, jusqu'aux années quatre-vingt du XVI^e siècle, l'accroissement de la production était très lent. L'exportation de Puerto Rico, le deuxième centre important de plantations dans les Antilles, constituait au moment de

³⁴ F. Mauro, *op. cit.*, pp. 183 et suiv.

³⁵ *Ibidem*, pp. 186, 190 ; F. Pigafetta et D. Lopez, *Description du Royaume de Congo et des contrées environnantes* (1591), trad. de l'italien et annotée par W. Bal, Paris - Louvain 1963, p. 17.

³⁶ P. Chaunu, *Séville et l'Atlantique (1504 - 1650)*, partie interprétative, vol. VIII, partie 1 : *Structures*, Paris 1959, pp. 521 - 527.

l'apogée en 1568 28 % des exportations de Saint-Domingue. Les autres centres de plantations : Cuba, qui, dans les années quatre-vingt du XVI^e siècle, avait atteint à peine 2 % de la production dominicaine à son déclin, et les plantations peu importantes du Mexique dans la région de Cuernavaca et de Vera Cruz, ne compaient pas sur le marché mondial³⁷.

Ainsi donc dans la région méditerranéenne comme dans la région atlantique étaient intervenues dans les années soixante-dix - quatre-vingt du XVI^e siècle des conditions extrêmement favorables au développement de la production sucrière marocaine. L'effondrement de cette production à Madère et à São Tomé, les difficultés qu'elle connaissait dans les îles Canaries, la chute de la production dans les Antilles, alors qu'augmentait sans cesse la consommation du sucre en Europe, étaient devenus pour Ahmed el Mansour et ses conseillers un stimulant pour l'extension de la surface déjà importante des plantations. Ce n'était pas non plus un fait du hasard que les plus grands investissements dans les installations sucrières avaient correspondu aux années 1580 - 1590, moment non propice pour les autres producteurs. Cela ne signifie évidemment pas que le Maroc fût en mesure de remplacer les anciennes puissances sucrières avec sa production de l'ordre de plus de 100 000 arrobes, mais il a profité en ce temps de la possibilité de combler la lacune intervenue sur le marché néerlandais et anglais après la chute des importations du sucre, jusque-là le plus recherché, de Madère et de São Tomé. Le sucre marocain était en général de bonne qualité jusqu'en 1589, et son prix à Anvers était dans les années 1570 - 1582 avantageux. Pour une livre de sucre marocain on y payait de 9 à 12 deniers de Flandre, ce qui, en comparaison avec les prix du sucre dominicain : 8 - 11 deniers, de São Tomé : 6 1/2 deniers, des îles Canaries et de Madère : 12 1/2 - 14 deniers, était un prix moyen³⁸. D'une signification non négligeable était la distance qui plaçait le Maroc dans une situation plus avantageuse que São Tomé et la région caraïbe.

Après avoir éclairci les raisons de la conjoncture favorable aux

³⁷ *Ibidem*, pp. 559, 770.

³⁸ V. Vazquez de Prada, *Lettres marchandes d'Anvers*, vol. I, Introduction, Paris s.d., p. 252.

exportations, considérons à présent les exportations elles-mêmes. L'ouvrage de Tohfat el Moluk mentionne l'exportation du Sous dans les autres parties du Maghreb jusqu'à la Tunisie (Ifriqiā), en Espagne, en France et dans d'autres pays européens (bilād Rām)³⁹. Parmi les importateurs non indiqués par Tohfat, il faut encore mentionner l'Angleterre, les Pays-Bas et le Soudan. Malgré ce nombre important de pays achetant cette marchandise au Maroc, trois contractants seulement comptaient, si l'on prend en considération le volume du sucre importé annuellement : l'Angleterre, la France et les Pays-Bas. Depuis les années soixante-dix du XVI^e siècle, en tête de ce commerce venaient les marchands anglais. T. S. Willan a calculé qu'en ce temps le sucre constituait de 70 à 94 % de la masse des importations annuelles du Maroc vers l'Angleterre⁴⁰.

Comme je l'ai indiqué plus haut, l'élimination des Portugais d'Agadir en 1541 avait permis aux Saadiens une exportation massive du sucre en Europe. Parmi les premiers s'étaient trouvés les marchands français et espagnols qui possédaient en 1550 leurs comptoirs à Agadir, alors qu'à Taroudant existait un *fonduk* (adua-na) des marchands chrétiens. Quand, en mars 1549, guidé par des considérations religieuses et militaires (contrebande des armes), l'empereur Charles Quint a interdit aux Espagnols de pratiquer le commerce avec le Maroc et, en décembre de l'année suivante, a envoyé spécialement 10 navires pour rapatrier les marchands espagnols se trouvant dans le Sous, les Français et les marchands de la péninsule Ibérique domiciliés dans les Pays-Bas, ainsi que les Flamands, en ont profité, créant parfois des compagnies mixtes pour le commerce du sucre⁴¹. Les flottes marchandes de deux ports : Anvers et Rouen, ont alors profité de la prohibition impériale qui avait frappé les ports andalous pratiquant jusque-là, avec les villes portugaises, le commerce entre le Maroc et l'Europe. Un témoignage s'en trouve ne serait-ce que dans les polices constituant un fragment d'un des registres d'assurances maritimes

³⁹ E. Fagnan, *op. cit.*, p. 178.

⁴⁰ T. S. Willan, *Studies in Elizabethan Foreign Trade*, Manchester 1959, pp. 267 et suiv.

⁴¹ SIHM, Espagne I, LXIV, p. 214 ; CXXVIII, p. 386 ; CLX, p. 465 ; *ibidem*, Port. IV, CX, pp. 410 et suiv. ; CIX, p. 407.

à Anvers, couvrant 32 navires depuis l'automne 1549 jusqu'à l'été 1554. A l'apogée de l'interdiction espagnole, en 1551, du 10 janvier au 4 octobre avaient mouillé à Agadir 13 navires, dont 9 en provenance d'Anvers, le port d'attache des autres étant Rouen ⁴². Ce n'étaient pas les seuls navires arrivés en ce temps jusqu'à la côte du Sous. En effet, en octobre de l'année précédente, les marchands Pardo, originaires de Burgos mais domiciliés à Anvers et ayant de la parenté à Rouen, avaient conclu avec le chérif un contrat d'achat de tout le sucre fabriqué (« *the avyam de dar todo o açucar* ») et d'autres marchandises pour la somme de 600 000 cruzados ⁴³. Cette grande commande ne pouvait être réalisée qu'en été ou en automne 1551.

Les marchands européens obtenaient le sucre non seulement contre de l'argent, mais aussi pour l'équipement de guerre : canons, armes à feu, armes blanches, boulets de canons, cordes de chanvre, rames pour les galères, étain, ainsi que pour des textiles, des épices et des colorants des Indes orientales. Les navires européens débarquaient en général leurs marchandises à Salé et à Safi où ils embarquaient les peaux, la cire, les fruits secs ou en conserve, après quoi ils allaient à Agadir embarquer le sucre et l'indigo. Le sucre était une des marchandises les plus chères importées du Maroc, et en même temps la plus volumineuse, jouant le rôle de lest. Tant que les Saadiens n'avaient pas suffisamment développé la production du sucre, ils payaient les armes fournies par les Européens principalement avec l'or soudanais, et les navires rentrant du Maroc avaient souvent les cales non entièrement utilisées. Après 1541, en revanche, les commandants des navires se rendant au Maroc même pour des marchandises entièrement autres, avaient intérêt à faire de Safi à Agadir un détour d'env. 300 milles marins aller et retour pour compléter le lest avec le sucre dont la valeur égalait parfois le prix du reste de la cargaison. Ce fait a joué un certain rôle dans le développement des exportations du sucre dans le Sous. Nous y retrouvons une analogie avec Saint-Domingue dont le sucre, comme le pense Chaunu, était à l'origine embarqué

⁴² J. Denucé, *op. cit.*, p. 93, Annexe I.

⁴³ SIHM, Port. IV, CIX, p. 407. Sur la famille Pardo. V. Vazquez de Prada, *op. cit.*, p. 218.

par les navires revenant de la Nouvelle Espagne les cales vides, pour obtenir le lest constituant à la fois la couverture des frais du retour ⁴⁴.

Bien qu'apparus assez tôt sur le marché marocain du sucre, les Français n'ont commencé à mener des affaires à une plus large échelle qu'à partir de 1570, quand à Rouen a été constituée la Compagnie Hallé-Le Seigneur pour l'importation du sucre en échange de la toile blanche jusqu'à concurrence de 80 000 ducats. Quatre ans plus tard étaient faites à Marseille des tentatives de raffiner le sucre marocain ⁴⁵. Comme la toile de Rouen était mieux vendue au Maroc que les draps anglais, les marchands français se sont fortement implantés dans le commerce du sucre. Le plus entreprenant d'entre eux, Eustache Trevache, coactionnaire de la compagnie citée, prit à ferme en 1589 les meilleurs moulins à sucre du Sous après la banqueroute des Juifs et conclut, avec d'autres Français, un contrat avec le sultan pour la fabrication du sucre pour une somme de 500 000 onces d'or. Trevache revendait le sucre fabriqué dans ses moulins pour un prix élevé également aux Anglais de la « Barbary Company » de Londres ⁴⁶. La dernière information sur l'importation du sucre marocain par les Français date de 1607. En ce temps, en plus de Rouen, sont énumérées : la ville de Dieppe, Le Havre et La Rochelle.

En 1573 ont fait leur apparition à Agadir les marchands de Livourne, probablement des Juifs, qui importaient le sucre en Toscane dans des quantités à peu près égales aux achats anglais. Le tableau n° 1 illustre l'importation du sucre à Livourne dans les années 1573 - 1593, fondée sur l'étude de F. Braudel et R. Romano, avec les calculs de l'auteur ⁴⁷.

⁴⁴ P. Chaunu, *op. cit.*, p. 527.

⁴⁵ SIHM, France I, LXXVI, pp. 303 - 305 ; R. Collier et J. Bilioud, *Histoire du commerce de Marseille*, vol. III (1480 - 1599), Paris 1951, pp. 284 et suiv.

⁴⁶ SIHM, Angleterre I, CCI, pp. 554 et suiv. Trevache importait le sucre au Havre et à Rouen à partir de 1562 (*ibidem*, XXIV, p. 52). Une once marocaine en 1589 valait 18 pence. Une livre de sucre coûtait 14 pence. 500 000 onces était le prix de quelque 320 tonnes de sucre.

⁴⁷ F. Braudel, R. Romano, *Navires et marchandises à l'entrée du Port de Livourne (1547 - 1611)*, Paris 1951, p. 118, tableau 14. Une livre florentine = 0,339 kg.

Tableau 1

<i>Années</i>	<i>Livres florentines</i>	<i>Kilos</i>	<i>Arrobes</i>
1573 - 1574	1 353 200	458 734	31 000
1577 - 1578	730 800	247 741	16 693
1578 - 1579	1 310 400	444 225	29 932
1580	476 800	161 635	10 891
1581	947 600	321 236	21 645
1582	868 000	294 252	20 000
1583	897 600	304 286	20 503
1584	410 400	139 125	9 374
1585	370 000	125 430	8 451
1590 - 1591	736 800	249 775	16 830
1591 - 1592	1 089 200	369 238	24 879
1592 - 1593	538 000	182 382	12 289

Dans la décennie 1573 - 1583, l'exportation vers la Toscane s'est maintenue, malgré certaines oscillations, dans les limites de 20 - 30 000 arrobes. La chute subite jusqu'à 8 - 9000 arrobes en 1584 et 1585 était due à la première banqueroute des fermiers des sucreries, problème auquel nous reviendrons ci-après. Ensuite elle augmentait irrégulièrement au début des années quatre-vingt-dix.

Nous sommes relativement mieux informés sur l'exportation anglaise du sucre du Maroc, commencée en 1552. Dans le commerce de cet article prenaient part aussi bien des marchands individuels que la cour royale et, à partir des années quatre-vingt, la « Barbary Company » spécialement créée. Le tableau n° 2 illustre par quantités annuelles l'importation anglaise⁴⁸.

Tableau 2

<i>Années</i>	<i>Kilos</i>	<i>Arrobes</i>
1567 - 1568	248 082	16 711
1574 - 1575	576 288	38 830
1575 - 1576	266 258	17 893
1587 - 1588	464 305	31 285

⁴⁸ Calculs faits à la base des données de T. S. Willan, *op. cit.*, pp. 111, 266, et des SIHM, Angl. I, LXXV, pp. 186 et suiv. Une arrobe = 14,841 kg.

D'après ce tableau, l'importation anglaise moyenne dans les années soixante-dix - quatre-vingt peut être fixée à env. 27 000 arrobes (400 000 kg). Connaissant le volume exact de ces importations et de celles de la Toscane dans leurs dimensions maximales et minimales, nous pourrions tenter de définir, au moins approximativement, les potentialités productives des sucreries marocaines au XVI^e siècle. On sait que les marchands des Pays-Bas espagnols (puis les Hollandais) n'importaient pas moins que les Anglais : en 1563, Anvers et Londres avaient conjointement importé du Sous 80 000 arrobes. Les Français, surtout depuis qu'ils tenaient à ferme certains moulins, ne le cédaient pas aux autres⁴⁹. Les Espagnols et les Portugais, surtout à partir du déclin du siècle, n'entraient pas en jeu puisqu'ils possédaient leurs propres plantations.

Si donc nous admettons que quatre pays : l'Angleterre, la Toscane, la Hollande et la France importaient sous le règne d'Ahmed el Mansour, à l'époque de la meilleure conjoncture, c'est-à-dire dans les années soixante-dix et quatre-vingt, respectivement env. 30 000 arrobes, nous obtiendrons le chiffre de 120 000 arrobes. Comparons cette évaluation partiellement théorique aux 14 sucreries identifiées par P. Berthier au Maroc (nous savons déjà que c'étaient de grands établissements capables de fabriquer 7 à 8000 arrobes chacun), et nous obtiendrons de 98 à 104 000 arrobes de production globale. Ces chiffres sont assez voisins les uns des autres. On peut admettre que, dans le quatrième quart du XVI^e siècle, le Maroc fabriquait plus de 100 000 arrobes, autrement dit 1484 tonnes. De nouveaux documents et de nouvelles fouilles archéologiques pourraient préciser et corriger nos suppositions.

Considérons à présent les réalités du commerce du sucre au Maroc. Les tableaux indiquent qu'il subissait parfois des oscillations subites et considérables. Ainsi dans les années 1575 - 1576 l'importation anglaise est tombée jusqu'à la moitié des importations des années précédentes, l'importation toscane est interrompue et, dans les années 1577 - 1578, tombe également à la moitié de celle de 1574. Qu'est-ce qui s'était passé ? Dans les années 1575 - 1576,

⁴⁹ En 1583, les Anglais ont dépensé pour l'achat du sucre 40 000 de livres sterling, ce qui était le prix de 40 000 arrobes à peu près. A la même époque les Français (Trevache) importaient quelque 20 000 arrobes.

avait eu lieu une brève guerre civile dans le Maroc du Sud, pendant laquelle le sultan Mohammed el Motaouakkil détrôné menait une guerre d'usure contre le nouveau souverain Abd el Malik, a attaqué Taroudant et brûlé les moulins à sucre se trouvant autour de la ville (« *e li a cremato tuti li ingegni de sucaro* »)⁵⁰. Après cet incendie, le successeur d'Abd el Malik, le sultan Ahmed el Mansour, a reconstruit en 1578 les sucreries du Sous.

Entre les Anglais régnait une rivalité anarchique qui menait à une augmentation graduelle du prix du sucre à Agadir. Comme dans la seconde moitié du XVI^e siècle les ateliers de fonte des canons et les armureries saadiens couvraient de leur production les besoins de l'armée, les Anglais payaient souvent non plus avec des armes, mais avec de l'argent et le drap acheté par le sultan pour les soldats⁵¹. Ceux qui payaient en espèces concluaient plus facilement les contrats avec les fermiers des moulins que les marchands vendant le drap qui intéressait davantage le sultan que les Juifs. Au résultat de la rivalité ainsi née, les marchands anglais disposant du drap, mais non des espèces sonnantes, ont placé sur le marché marocain une telle quantité de drap que son prix a subitement baissé. On procédait aussi à la surenchère réciproque du sucre déjà vendu (p. ex. en 1577) pour ensuite le revendre aux étrangers à un prix plus élevé, probablement aux Français ou à d'autres contractants européens. A ces machinations prenaient part les fermiers juifs aux mains de qui se trouvaient les entrepôts. Les cours anglaise et marocaine menaient sur ce sujet une correspondance qui, sauf des ordonnances circonstanciées des sultans, changeait peu et pas pour longtemps⁵².

Les Juifs favorisaient d'autant plus les agissements de certains spéculateurs anglais que, dans la décennie 1579 - 1589, ils payaient

⁵⁰ SIHM, Angl. I, LXXVI, p. 184, Séville, le 12 nov. 1576.

⁵¹ *Ibidem*, XXXVII, p. 90 ; CXIV, p. 524 ; LX, p. 145 ; CXCVII, p. 539.

⁵² *Ibidem*, LXXVIII, pp. 192 et suiv. ; XCII, pp. 234 et suiv. ; CXXVIII, pp. 351 et suiv. Quand Ahmed el Mansour confirma, en 1579, sur la demande de la reine Elisabeth, les édits d'Abd el Malik promulgués en 1577 en faveur des négociants anglais qui avaient subi des pertes, Augustine Lane, dans sa lettre adressée à R. Lane (CXXX, p. 358) considérait les promesses du Chérif comme des paroles en l'air (« *is a satisfaction in woordes, but nothinge in deedes* ») vu le rapprochement hispano-marocain de l'époque.

au makzen des baux et des impôts extraordinaires de plus en plus élevés du fait des grands travaux de construction menés par le sultan Ahmed el Mansour à Marrakech, où était dressé l'immense et coûteux palais El Bedi avec les tombeaux de la dynastie. De plus, en 1582 de grands fonds avaient été absorbés par le puissant corps d'armée envoyé par le sultan pour conquérir les oasis sahariennes de Touat et de Tigourarin (Gourara). El Mansour, au dire des chroniqueurs, était en outre généreux jusqu'à la prodigalité.

Ces faits sont devenus la cause de la première banqueroute des Juifs au milieu de 1583, par quoi la « Barbary Company » perdit transitoirement 40 000 livres sterling versés en acompte pour le sucre⁵³. A cette première banqueroute doit sans doute être liée la vente de 62 148 arrobes de sucre à Livourne dans les années 1581 - 1583 (tabl. n° 1). Ahmed el Mansour, pour rehausser la splendeur du palais El Bedi, avait commandé au Grand-Duc de Toscane 50 grandes colonnes de marbre de Pise, le paiement devant s'effectuer en sucre, ce que d'ailleurs le chroniqueur El Oufrani, mort au XVIII^e siècle, a interprété exagérément en affirmant que la quantité de sucre aurait répondu au poids des colonnes⁵⁴. Les fermiers, obligés de livrer des dizaines de milliers d'arrobes de sucre pour du marbre et non pour de l'argent, devaient en même temps s'acquitter des prestations annuelles au profit du souverain, ce qui, dans le contexte des causes ci-dessus indiquées, pouvait constituer une explication supplémentaire de la banqueroute.

En 1589 a eu lieu une nouvelle et beaucoup plus grande banqueroute des fermiers juifs, entraînant aussi la banqueroute des marchands européens, pour une grande part anglais. Les marchands ruinés étaient forcés par les autorités marocaines de prendre sur le trésor du sultan des emprunts à des intérêts usuriers. Le sultan, refusant de perdre ses bénéfices, forçait les Anglais se trouvant dans le Sous à exploiter également les sucreries abandon-

⁵³ *Ibidem*, CLVI, p. 419 (juin 1583).

⁵⁴ *Nozhet el Hâdi...*, p. 180 : « Le marbre apporté d'Italie était payé en sucre poids pour poids », et à la p. 261 ; Michel de Montaigne dans son *Journal du voyage en Italie en 1580 et 1581* (vol. II, Rome 1774, p. 350), nous informe aussi que dans les environs de Pise « *In quel tempo lavoravano per il Re di Fez in Barberia una richissima opera d'un teatro ch'egli disegna con 50 grandissime colonne di marmo* ».

nées par les Juifs, et fixait pour l'écoulement du sucre des conditions draconiennes selon les Anglais. Les marchands qui n'accomplissaient pas ces exigences étaient jetés en prison dans des cellules partagées en commun avec les indigènes, ce qui suscitait chez les Européens une horreur particulière⁵⁵.

Les difficultés anglaises momentanées ont profité aux Français qui ne se trouvaient pas au Maroc au moment de la banqueroute, et surtout à Trevache mentionné ci-dessus, qui entreprit de prendre à ferme des moulins à des conditions plus avantageuses que ne le firent les Anglais. Le contrat conclu par lui avec le sultan pour une somme jusqu'à concurrence de 500 000 onces marocaines, équivalait à la dette d'Ahmed el Mansour envers la « Barbary Company », s'élevant à 40 000 livres sterling qui, probablement grâce à cela, ont été sous peu remboursées aux Anglais. Pour la clarté du tableau, il faut remarquer que le meilleur traitement réservé par le sultan aux marchands de la « Barbary Company » qu'aux marchands anglais non associés, venait de la participation non officielle d'Elisabeth I^{re} aux affaires de la compagnie.

Avec la deuxième banqueroute a commencé le lent déclin du commerce anglo-marocain. Le désordre et la malhonnêteté s'instaurèrent par ailleurs dans la forme même de réaliser les commandes. Auparavant les Juifs vendaient assez souvent du sucre humide, non séché réglementairement pendant dix jours au soleil, gagnant ainsi sur le poids. En 1589 était abandonné l'usage de répartir le sucre en trois espèces différentes, emballées chacune dans des caisses distinctes portant les mentions appropriées. Ainsi commença-t-on à vendre le sucre mélangé pour un prix plus élevé⁵⁶.

Cette banqueroute était le premier symptôme du début de la crise de l'industrie marocaine du sucre. Celui-ci connu en ce temps

⁵⁵ SIHM, Angl. I, CXC VII, p. 537, Agadir le 18 oct. 1589, lettre de Cardenas à Walsingham.

⁵⁶ *Ibidem*, XCI, p. 233 ; CXC V, p. 526, Mémoire des marchands du 28 août (n.st. 7 sept.) 1589 ; « *in tyme past, so trulye packed, sorted, and marked, that, by the letters uppon the chestes* ». Par contre, actuellement « *the prices of sugars are raysid to an excessyve rate, and the merchauntes forcid to take them, good and bad, fyne and coorse, all at one price* » (CXC VII, p. 537, Agadir le 18 oct. 1589). Une caisse de sucre avait le poids de 300 livres anglaises, c'est-à-dire 136 kg (CXC IV, p. 524).

les premières difficultés de vente quand, après une quinzaine d'années de prospérité aux exportations, il se trouva confronté sur le marché anglo-hollandais, à la fin des années quatre-vingt du XVI^e siècle, avec les exportations brésiliennes de plus en plus abondantes. De plus, le sucre brésilien était meilleur marché malgré l'énorme distance dont il était importé. Ainsi, si en 1570 le Brésil fabriquait 180 000 arrobes, 10 ans plus tard sa production, donc également ses exportations, avaient doublé et, la première année du XVII^e siècle, l'exportation était portée à 1 200 000 arrobes de sucre. En même temps, dans les années 1584 - 1601, le prix du sucre blanc brésilien, sur place à Bahia, s'élevait à 800 reães l'arrobe, alors qu'au Maroc en 1586 sur le littoral du Sous la même quantité de sucre blanc (blanco) coûtait de 881,2 à 1697,2 reães⁵⁷.

Dans la dernière décennie du XVI^e siècle, le sucre marocain était concurrencé en Angleterre par le sucre de São Tomé qui en produisait encore certaines quantités. Ce fait avait une signification, car les Anglais et les Hollandais qui importaient le sucre, le raffinaient à Londres, Amsterdam, Middelburg et Hambourg. Plus rentable que l'importation du sucre blanc était celle du semi-produit moins cher. Le Maroc, où l'on fabriquait surtout du sucre blanc, s'est trouvé dans une situation difficile, car le Brésil vendait à meilleur marché aussi bien le sucre blanc que le mascabado. Le pannele marocain, en revanche, moins purifié que le mascabado, ne répondait plus en ce temps aux exigences requises d'un produit de cette classe⁵⁸.

Les difficultés croissantes dans l'écoulement du sucre marocain entraînaient une réduction des entrées au trésor du makhzen, elles devaient aussi avoir leurs répercussions sociales dans les plantations, le nombre des moulins actifs étant proportionnel au volume du sucre commandé par les importateurs. Etant donné ces faits, on peut poser l'hypothèse que les perturbations dans l'industrie

⁵⁷ F. Mauro, *op. cit.*, p. 236, Appendice, tableaux ; T. S. Willan, *op. cit.*, p. 255. Je me suis servi dans mes calculs du prix donné par Willan de 1 cwt (hundredweight) = 50,8 kg à 48 et 98 shillings. L'arrobe contenait 32 livres (arrateis). Dans les années 80 du XVI^e s., 1 cruzado portugais (ducat) valait 400 reães.

⁵⁸ SIHM, Angl. II, XX, p. 71, en 1593 ; « *Barbary panneles, being all in powder and for the most parte very corrupte* ».

sucrière marocaine, inaugurées par la deuxième banqueroute des fermiers dans l'été 1589, avaient une influence directe sur l'expédition contre le Soudan, organisée par Ahmed el Mansour en novembre 1590, parvenue au bord du Niger au début du printemps. Les objectifs de cette expédition, comme le souligne unanimement l'historiographie jusqu'à nos jours, étaient économiques, le sultan voulant par-dessus tout obtenir un accès aux régions aurifères du Soudan, situées dans le bassin supérieur du Niger et du Sénégal. Le fait que l'or était le principal article recherché dans le Songhaï, est attesté par les chroniques traitant de l'expédition : la marocaine *Nozhet el Hadi* et la soudanaise *Tarikh es Soudan*, ainsi que par la correspondance européenne de ce temps en provenance du Maroc. Ainsi le makhzen marocain, placé devant l'extinction de la conjoncture sucrière, obtenait une nouvelle source de revenus capable de couvrir partiellement les besoins financiers de la cour, de l'armée et des investissements en bâtiment. Jusque-là, cette source de revenus avec, évidemment, les impôts, se trouvait pour une grande part dans l'exportation du sucre.

Les profits découlant de la victoire sur le Soudan ont cependant été de courte durée. Bientôt, au printemps 1598, a éclaté au Maroc une grande épidémie de la peste qui devait durer plusieurs années et qui a paralysé la vie économique du pays. Les contacts avec le Soudan ont été pour un certain temps interrompus. En même temps la peste a entraîné la ruine de l'industrie sucrière, une partie considérable des travailleurs des plantations ayant trouvé la mort⁵⁹. En juin 1598 avaient eu lieu de nombreuses révoltes de la population du Sous, ont commencé les brigandages et les pillages des sucreries. Les transports intérieurs entre Taroudant et Agadir ont été arrêtés. Les navires européens avaient pour la première fois quitté les cales vides les ports atlantiques devenus déserts. En 1603, quand le sultan Ahmed el Mansour est tombé victime de l'épidémie, est intervenue la ruine définitive des sucreries, et tous les moulins du Sous, à part un seul à Azrou, ont été détruits⁶⁰.

⁵⁹ *Ibidem*, XLII, p. 125, Marrakech, le 30 mai 1598.

⁶⁰ *Ibidem*, LXIII, p. 126 ; XLVIII, p. 140 (en 1599) ; LXXXIV, p. 234 (9 nov. 1602) ; LXXXV, p. 237 (fin de 1603) : « *the King died, and the common unruly people breaking forth, did presently runne uppon, spoile and ransack the ingenews* ».

La mention sur la sucrerie d'Azrou dans un document anglais de 1599 mérite l'attention. Je n'ai pas pu localiser Azrou dans le Sous sur les cartes accessibles, mais il s'agit peut-être de la localité de Tazarot (Tasarut) que Marmol situe sur l'Asif Inual, autrement dit sur l'actuel Oued Chichaoua⁶¹. Tazarot, Tazrut, Azrou (formes berbère et arabe de ce nom) c'est ou bien la localité actuelle de Chichaoua ou bien un lieu qui, au XVI^e siècle, pouvait se trouver dans le voisinage immédiat de Chichaoua d'aujourd'hui, où il y a des ruines de deux sucreries, décrites et analysées par Berthier. De quelque manière qu'on interprète la situation effective d'Azrou dans le Maroc du Sud une chose semble vraisemblable : les rares sucreries épargnées par la tourmente due à la peste étaient celles du Haouz de Marrakech, donc surtout celles des environs de Chichaoua. Comme l'indique un autre document anglais de 1599, la *mahalla* d'Ahmed el Mansour, fuyant la peste qui ravageait Marrakech, se déplaçait continuellement le long de l'Oued Tensift, constituant d'une manière évidente une protection naturelle pour ces sucreries⁶². C'étaient peut-être les derniers moulins à sucre fonctionnant sous le règne de Moulay Zidan (1613 - 1627), la province du Sous étant, dans les années 1610 - 1626, le théâtre de pillages et de luttes entre les marabouts, tout d'abord entre Abu Mahalli et El Hahi, ensuite entre ce dernier et Sidi Ali d'Iligh. La chute définitive de la fabrication du sucre dans la vallée du Sous dans la première moitié du XVII^e siècle est attestée par la chute d'Agadir dont le rôle commercial a été intercepté par le port de Massa situé 40 km au sud, où le principal article d'exportation du petit Etat marabout d'Iligh était le cuivre extrait à Ifrane dans l'Anti-Atlas.

Au nord du Haut Atlas, le sultan Moulay Zidane avait essayé, comme il semble, de ranimer le commerce du sucre à partir des sucreries (une sucrerie ?) épargnées dans les environs de Marrakech, ce dont témoigne la recommandation donnée en 1615 à un certain Ben Remmoh que, en se rendant en Europe, il y vende 235 caisses de sucre (env. 32 tonnes)⁶³. Une information sur-

⁶¹ *Marmol*, vol. 2, p. 46.

⁶² SIHM, Angl. II, XLIX, p. 146 (4 juillet 1599).

⁶³ *Ibidem*, CXXXVII, p. 490.

prenante est renfermée dans les documents portuaires de Livourne. En décembre 1610, un navire de Memel avait transporté une cargaison de sucre du port El Mamora (aujourd'hui Mehdia) à l'embouchure de l'Oued Sebou à Livourne⁶⁴. Était-ce du sucre marocain ? On peut en douter. La dernière information sur le fonctionnement des sucreries provient de 1623, d'une lettre de Philippe IV à Juan de Ciriça, où il est question des démarches diplomatiques de Moulay Zidane en Angleterre et en Hollande, visant à la conclusion d'un nouveau contrat d'exportation des sucres, « *cuyos ingenios ya trabajan* »⁶⁵. Nous ignorons les résultats de ces tractations, mais nous avons la certitude qu'avec Zidane a définitivement pris fin l'histoire de la fabrication saadienne du sucre. Le successeur de Moulay Zidane, son fils dément Abd el Malik II, se plaisant surtout aux exécutions sadiques, est celui à qui le Maroc doit la cessation de la production du sucre. En 1631, une relation anonyme française de Taroudant, parlant de l'existence de moulins (abandonnés ?) et d'une quantité importante de canne à sucre poussant sauvagement, constatait que pour ce qui était de la production du sucre, les habitants du Sous « n'en ont l'invention »⁶⁶.

Le bilan des dizaines d'années de fonctionnement des plantations était absolument négatif pour l'agriculture de la vallée du Sous. L'immense demande des sucreries en bois de chauffage avait détruit de grandes étendues de forêts, déterminant une diminution de l'irrigation naturelle de la vallée. Toutes les terres occupées par les plantations de la canne à sucre n'ont pas été restituées à la culture de l'orge. La peste de la charnière des siècles et les guerres civiles avaient décimé la population agricole qui, vivant en grandes concentrations sur les terrains riverains, était la première tombée victime de l'épidémie. La partie épargnée des agriculteurs ne pouvait pas maintenir en bon état les systèmes d'irrigation développés par le makhzen à partir du travail obligatoire. L'effondrement du pouvoir d'Etat fort dans la première moitié du XVII^e siècle dans le Sous avait restitué aux djemaas rurales l'indépendance dans la politique agraire. Les terres culti-

⁶⁴ F. Braudel, R. Romano, *op. cit.*, p. 66.

⁶⁵ SIHM, Angl. II, CLXI, p. 553.

⁶⁶ SIHM, France III, p. 366.

vables ont été réduites à une bande étroite longeant la rivière, les autres terrains étant passés, comme à la charnière des XV^e et XVI^e siècles, aux mains des tribus pastorales nomades, jusqu'à l'arrivée au pouvoir, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, de la dynastie des Alaouites.

En terminant ces considérations, il serait intéressant de se demander si le sucre marocain parvenait aussi sur le marché polonais. Selon les conclusions de Rybarski, les comptes de la cour royale ne distinguent qu'à partir du milieu du XVI^e siècle deux espèces de sucre : celui des Canaries et « Thomas »⁶⁷. Dans les registres des péages de Włocławek sur la Vistule, le sucre dont il y est fait mention n'est pas défini d'après le lieu de production. Dans les archives de Gdańsk du XVI^e siècle, le sucre n'est pas défini de plus près ou il figure comme sucre des Canaries⁶⁸. Les mentions relativement les plus fréquentes sur le sucre portugais de São Tomé et l'espagnol des îles Canaries trouvent leur justification dans les contacts animés de la navigation de Gdańsk avec Lisbonne et San Lucar de Barrameda dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Les navires de Gdańsk transportaient dans ces ports le blé, apportant en échange le vin, l'huile et le sucre⁶⁹. La navigation de Gdańsk vers les ports de la péninsule Ibérique a été considérablement perturbée pendant la guerre anglo-espagnole, à partir de 1591, quand plusieurs dizaines de navires de Gdańsk ont été soumis à des perquisitions et que les marchandises ont été confisquées par les vaisseaux de guerre anglais.

⁶⁷ R. Rybarski, *Handel i polityka handlowa Polski w XVI stuleciu* [Commerce et politique commerciale de la Pologne au XVI^e s.], vol. II : *Tableaux et matériaux statistiques*, Warszawa 1958, pp. 296 et suiv.

⁶⁸ J. Pełc, *Ceny w Gdańsku w XVI i XVII wieku* [Les prix à Gdańsk aux XVI^e et XVII^e s.], Lwów 1937, p. 146. Le sucre est mentionné aux années : 1567, 1591, 1595, 1598, 1599 ; le sucre des Canaries — en 1579 et en 1597.

⁶⁹ *Elementa ad Fontium Editione*, vol. IV : *Res Polonicae Elisabetha I Angliae Regnante Conscriptae ex Archivis Publicis Londoniarum* (A.D. 1578 - 1603), éd. C. H. Talbot, Romae 1961, *passim*. Aussi dans cette série vol. XIII : *Res polonicae ex Archivo Musei Britannici*, I^{ère} partie : *Relation of the State of Polonia and the United Provinces of that Crown anno 1598*, Romae 1965, pp. 8, 18. Cf. aussi M. Bogucka, *Le commerce de Gdańsk avec la péninsule Ibérique à la charnière du XVI^e et du XVII^e s.*, in : *Studi in memoria di Federigo Melis*, vol. IV, Napoli 1978, pp. 289 - 307.

Si le commerce direct de Gdańsk avec la péninsule Ibérique a été perturbé, du moins momentanément, il devait y avoir à sa place un intermédiaire qui fournissait les mêmes marchandises « coloniales » à Gdańsk. Evidemment, nous considérons ici cette médiation uniquement du point de vue de l'acheminement du sucre. Ce rôle était à l'époque assumé par les Anglais et les Hollandais qui importaient le sucre depuis le début des années quatre-vingt-dix principalement du Brésil, du Maroc et de São Tomé. Les importations annuelles anglaises de ces trois pays en 1593 étaient de mille tonnes (à 1016 kg la tonne), et ce sucre était raffiné à Londres, à Hambourg et dans plusieurs villes hollandaises. R. Carmerden indiquait que l'Angleterre fournissait ce sucre aux Pays-Bas, aux Allemands et à d'autres pays (« *and other contryes* »)⁷⁰. Par autres pays on doit comprendre la région baltique car, comme nous l'avons vu plus haut, la France couvrait elle-même sa demande en sucre. L'existence depuis le temps de Bathori d'une maison de commerce anglaise à Elbląg et les liens serrés des marchands anglais avec Gdańsk sous Elisabeth I^{re}, alors qu'un grand nombre d'entre eux pratiquaient simultanément la navigation vers Gdańsk et le Maroc, témoignent qu'il était possible, voire vraisemblable, que le sucre marocain fût importé en Pologne⁷¹. En 1575, dans l'un des ports du Maroc était d'ailleurs arrivé le premier navire de Gdańsk⁷².

L'anonymat général du sucre dans les sources polonaises dans les deux dernières décennies du XVI^e siècle peut s'expliquer par le fait qu'il perdait dans les raffineries d'Europe occidentale les traces de son origine. Avec plusieurs espèces de semi-produits (*mascabados*, *panelas*) portugais et marocains, on fabriquait du sucre blanc de classe définie, tout simplement le sucre. En témoigne la déclaration de Carmerden déjà cité que le sucre importé en Angleterre de trois pays « *non of it doth serve for any*

⁷⁰ SIHM, Angl. I, XXI, pp. 75 et suiv.

⁷¹ T. S. Willan, *op. cit.*, pp. 161, 297. Il cite Percival Hassell « *who was exporting [...] to Morocco, Lisbon and Danzig in 1576* » ; de même un certain Allen « *traded with Danzig, Emden, Antwerp, Vigo and Nantes, as well as with Morocco* ». Vers la fin du XVI^e s., les marchands anglais transportaient de Gdańsk au Maroc le lin polonais.

⁷² *Ibidem*, p. 117.

other use but to be refined ». De même le sucre importé en Pologne par les marchands occidentaux et portant la marque des « Canaries » ou « Thomas », ne devait pas toujours avoir nécessairement quelque chose de commun avec ces îles vers la fin du XVI^e siècle. Tout simplement, le consommateur polonais (la cour royale, les magnats, la riche noblesse et la riche bourgeoisie) était habitué depuis le XV^e siècle à ces deux qualités d'une réputation établie et le plus tôt importées chez nous (indépendamment du sucre des bords de la Méditerranée). Elles suscitaient la confiance chez le consommateur qui de toute façon soupçonnait, non sans raison, le marchand de ce temps de toutes sortes de falsifications, surtout pour ce qui était des marchandises coloniales. Comptant donc avec l'opinion du client polonais, le marchand occidental, anglais ou hollandais, pouvait fournir du sucre de toute provenance, y compris le marocain, sous la marque recherchée des « Canaries » et « Thomas ».

(Traduit par Lucjan Grobelak)